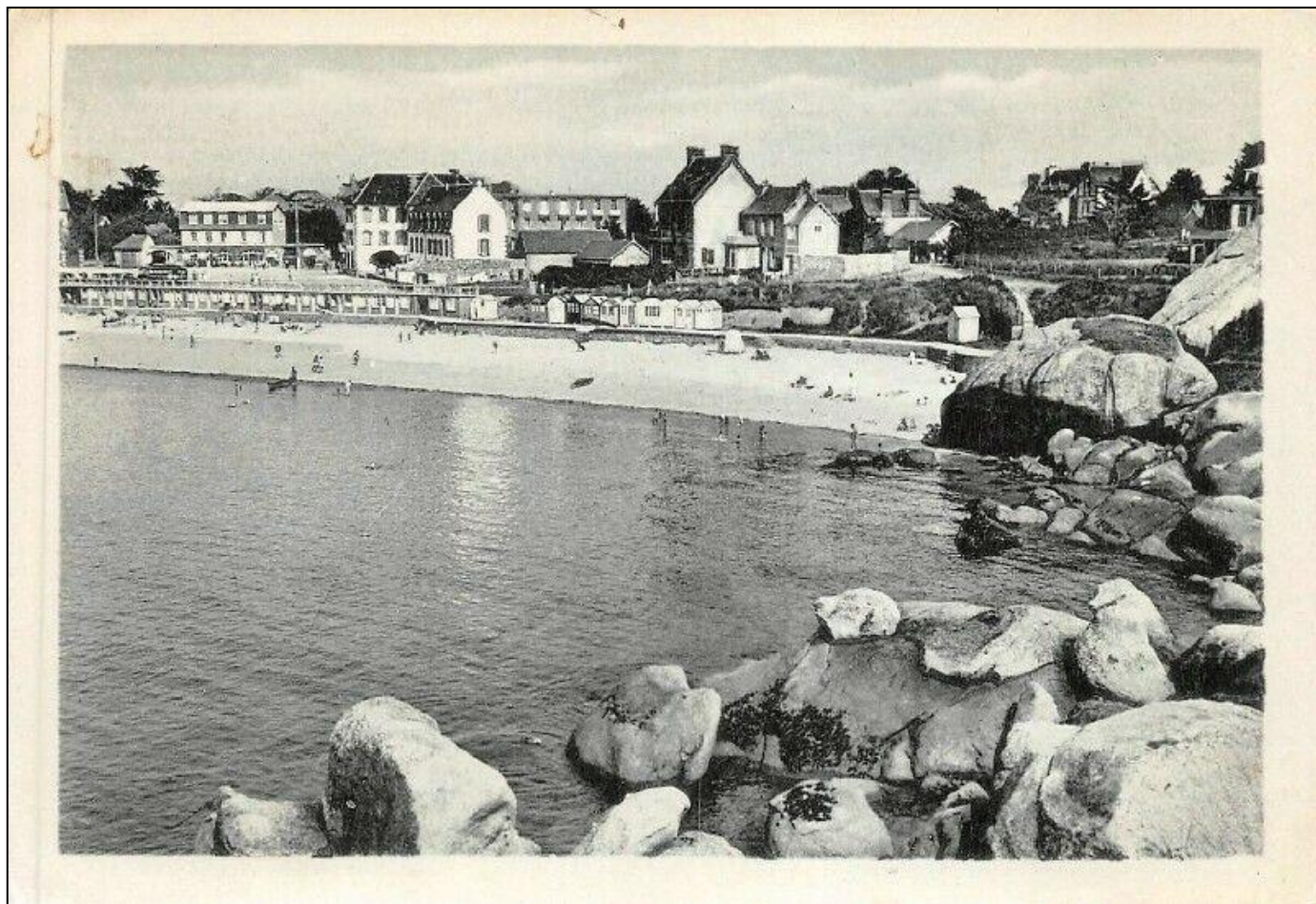


**25 juin 2021**



*La plage de Trégastel (Côtes d'Armor), non loin du sentier des Douaniers  
(sans date) Collection particulière*

Madame, Monsieur,

Voici quelques nouvelles des Archives municipales de Fontenay-aux-Roses.

◆ **L'Archive de la Quinzaine n°444**

Cette semaine, il est question d'une place disparue : la place Blanchet.

Voir :

<https://fr.calameo.com/read/002673207f265ca584290>

ou

[L'Archive de la Quinzaine n°444](#)

### ◆ Les trois filles du Professeur Lot

C'est en se promenant à Trégastel sur le sentier des Douaniers que la famille Lot aperçut une maison qu'elle acheta en octobre 1939. Jean-Yves Séradin était le petit-fils des voisins. De cette proximité est né un ouvrage qui vient tout juste d'être publié : *La maison d'à côté ou les trois filles du Professeur Lot*.

Pour rappel, les historiens Ferdinand Lot et Myrrha Borodine vivaient avec leurs 3 enfants au 53 rue Boucicaut.

Voir :

<https://fr.calameo.com/read/0026732070108735226b8>

### ◆ Paul Léautaud et les « Doucettes »

Monsieur Michel Courty continue d'enrichir son site dédié à Paul Léautaud. Il vient de mettre en ligne une seconde page consacrée à Fontenay-aux-Roses. Au sommaire, les Rosati et une visite du comité de la bibliothèque Jacques Doucet. Quand des Dames en robe Patou ou Lanvin pénètrent dans le capharnaüm du 24 rue Guérard, il s'agit bien d'un choc entre 2 mondes. Irrésistible.

Voir :

<https://leautaud.com/fontenay-02/>

### ◆ Dans les vitrines des Archives municipales

Derniers jours pour explorer les vitrines des Archives dédiées au dénombrement de 1921 (801 maisons, 5 105 habitants, 1 691 ménages...).

À voir au 10 rue Jean-Jaurès ou sur le lien suivant :

<https://fr.calameo.com/read/00267320762620cbc76e2>

### ◆ Un 25 juin au Conseil municipal

En 1902, « *Le Maire [Théodore Gigout] informe le Conseil qu'un incident très douloureux s'est produit lors des obsèques de M. Caffard : le brancard qui sert au transport des corps s'est brisé pendant le trajet de la maison mortuaire à l'Église.*

*Il déplore cet incident mais déclare qu'aucune responsabilité ne peut être mise en jeu et il proteste énergiquement contre les insinuations d'un journal local qui a écrit que le brancard était en mauvais état. La surcharge et l'insuffisance du nombre des porteurs ont été les causes de ce pénible incident.*

*Le Maire ajoute qu'il a l'intention de prendre un arrêté pour rendre l'usage du corbillard obligatoire. [...] Après un échange d'observations entre plusieurs membres, le Conseil décide en principe que le transport des corps sera effectué au moyen du corbillard. Un projet de traité avec l'administration des Pompes funèbres sera soumis à l'examen du Conseil ».*

◆ **Et toujours...**

-Liens de mémoire n°36 :

**<https://fr.calameo.com/read/00267320798590c146794>**

ou

**Liens de mémoire n°36**

-Le magazine municipal il y a 50 ans :

**<https://fr.calameo.com/read/002673207d70bd68d8916>**

**Archives municipales**

10 rue Jean-Jaurès

92 260 Fontenay-aux-Roses

01 41 13 21 12

**[david.descatoire@fontenay-aux-roses.fr](mailto:david.descatoire@fontenay-aux-roses.fr)**

